

Le personnel de HESAV (Haute Ecole de Santé Vaud), réuni en assemblée générale le 12 décembre 2017, a pris connaissance du plan du Conseil d'administration de la CPEV qui prévoit un **relèvement de l'âge de la retraite de 2 ans**. Il a aussi pris connaissance du contre-projet du Conseil d'Etat qui prévoit une **augmentation de la cotisation salariale** supportée uniquement par les employé-e-s.

Considérant 1) que la situation financière de la caisse de pension est excellente et que ces dégradations sont injustifiées, 2) qu'une mobilisation du personnel de l'Etat de Vaud est en cours, soutenue par les trois faïtières syndicales (SSP, SUD et FSF),

le personnel présent a adopté la résolution suivante :

« l'assemblée générale du personnel de HESAV appelle au retrait du plan du conseil d'administration de la CPEV et du contre-projet du Conseil d'Etat ;

elle appelle, si nécessaire, les collègues à se mobiliser avec le reste du personnel de l'Etat de Vaud pour obtenir le retrait de ces plans. »

Prochains rendez-vous :

Judi 11 janvier à 19h : assemblée générale de l'ensemble du personnel de l'Etat de Vaud, à la salle du Cazard, rue Pré-du-Marché 15, Lausanne.

Judi 25 janvier : journée d'action commune pour le retrait des plans de la CPEV et du Conseil d'Etat.